

## droit constitutionnel, D, séparation des pouvoirs

Par **Delph**, le **02/01/2005** à **11:08**


j'ai une dissertation en droit constitutionnel : la séparation des pouvoirs dans les constitutions françaises.

Je recherche un plan et je voulais vous demander est ce qu'il serait pertinent de mettre par exemple

I. le pouvoir executif

II. le pouvoir législatif (où j'placerais le pouvoir judiciaire)

parce que je me dis que ca va pas tres bien car je sépare mais vu que le sujet c'est sur la separation.. je vois pas comment faire autrement ?

Merci de me répondre  Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **02/01/2005** à **12:33**

Là tu réponds plus à un sujet du genre "Présentez les grands pouvoirs". Ton plan doit refléter le pourquoi de la séparation et non présenter les grands pouvoirs.

Moi je ferais:

I) La nécessité d'une séparation.

A) Les risques de la confusion.

B) Une séparation issue de l'histoire.

II) La séparation des pouvoirs garantie par la constitution.

A) Mécanisme de garantie: interdépendance et équilibre des pouvoirs.

B) Valeur constitutionnelle du principe.

Ca n'engage que moi bien sûr. Concentre toi essentiellement sur l'exécutif et le législatif, le judiciaire évacue le dans l'intro. N'oublie pas de définir les pouvoirs, de citer les articles de la constitution, et quelques auteurs comme Montesquieu.

Par **Vincent**, le **02/01/2005** à **15:17**

Pour un sujet portant l'évolution constitutionnelle du principe de séparation des pouvoirs en France, il faut étudier les liens, les rapports entre les pouvoirs, leurs interactions et non les présenter singulièrement.

Ton étude doit aussi être dynamique: relever les évolutions, les modifications majeures et les modalités apportées à l'application française de ce principe.

Par **Delph**, le **02/01/2005 à 15:59**

ok merci des informations je voulais aussi demander pourquoi dans la constitution de 1804

Napoléon est directement nommé alors qu'habituellement seul le statut est mentionné ? Image not found or type unknown

De plus je voudrais un avatar, comment l'insérer ?  
Merci d'avance de me répondre.

Par **fabcubitus1**, le **02/01/2005 à 16:22**

Je pense qu'il a été directement nommé par la constitution parce que le régime du Consulat a été créé par Napoléon, pour lui et devait durer le temps de sa vie et passer à ses héritiers. Pour l'avatar, trouve-toi une image sur Internet, copie l'adresse de l'image dans les propriétés de celle-ci, et colle cette adresse dans celle prévue dans le profil pour l'avatar.

Par **Delph**, le **02/01/2005 à 22:08**

... pour ma problématique j'aurais pensé " comment évolue la separation des pouvoirs dans les différentes constitutions en France ? " quelque chose du genre non ? mais si je suis l'idée de ton plan, ma problématique est trop vague.. "dans quelle mesure" par exemple, il parait que c'est plus pertinent, quelqu'un pourrait m'éclaircir ? Merci beaucoup.  
.idea!

Je file, je cours aller bosser tout en surveillant le site au cas où .. Image not found or type unknown

Par **Vincent**, le **02/01/2005 à 23:40**

pour la problématique, n'hésite pas à prendre partie pour un certain point de vue... dans une problématique large tu peux te le permettre, en plus c'est plus intéressant pour le correcteur.

Par **Yann**, le **03/01/2005 à 09:10**

J'aurai mis un truc du genre "quels sont les enjeux de la séparation des pouvoirs."

Par **Delph**, le **03/01/2005 à 19:23**

:wink:

merci yann mais c'était trop tard Image not found or type unknown voilà la correction (j'aurais peut être dû mettre ça dans annale ... gloops)

rappel du sujet: la separation des pouvoirs dans la constitutions francaises

Problématique possible :

comment la france a t'elle adapté le principe classique de la séparation des pouvoirs a ces differents régimes politiques ?

ou

comment s'est organisé la répartition des pouvoirs horizontale dans les differents regimes politiques français ?

ou encore

comment la souveraineté nationale est garantie dans les constitutions françaises par le principe de séparation des pouvoirs ?

Plan possible :

I/ La conception de la séparation des pouvoirs en France

a. protection du pouvoir législatif (cf. souveraineté nationale)

b. méfiance du pouvoir judiciaire

II/ Mise en oeuvre du principe : pratique evolutive

a. séparation stricte

b. séparation souple

En tout cas, merci de toute l'aide et des réponses si rapide, à mon tour d'aider si quelqu'un à Image not found or type unknown

ce sujet Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **03/01/2005 à 19:26**

Merci! C'est un sujet assez bateau, donc nul doute que ça reservira à quelqu'un.